

Tabouret Haut

Jean Prouvé, 1942

vitra.



Tabouret Haut

Pour créer le Tabouret Haut, Jean Prouvé s'inspira de la typologie traditionnelle qui est encore utilisée aujourd'hui pour les tabourets de bar: un plateau d'assise rond porté par quatre pieds légèrement inclinés. Un anneau reliant les pieds renforce la construction et sert en même temps de repose-pieds. L'interprétation de Prouvé de ce tabouret haut séduit par

son allure simple sans prétention, la clarté de sa conception et ses proportions harmonieuses.

Matériaux

- **Assise** : chêne massif, naturel ou teinté foncé, bois naturel avec vernis de protection.
- **Piètements** : chêne massif, naturel ou teinté foncé, bois naturel avec vernis de protection. Repose-pieds en tube d'acier chromé, avec surface antidérapante.

DIMENSIONS (selon la norme EN 1335-1)

Ø 380 Ø 15"



600 23 3/4"

Tabouret Haut

Surfaces et couleurs



04
chêne foncé, bois naturel avec vernis de protection



10
chêne naturel, bois naturel avec vernis de protection



01
chromé brillant

Assise et piètement

Repose-pieds

